

## Informations quant à la réouverture des écoles.

## Lettre N°9 Ecole

Jeudi 07 mai 2020

Chers Parents,

Voici un document d'information qui vous présente l'organisation retenue pour la réouverture de l'école.

L'accueil se fera de la maternelle au CM2 par petits groupes et la semaine sera scindée en deux :

Lundi/Mardi : groupes 1Jeudi/Vendredi : groupes 2

Pour les enfants qui seront accueillis, ces jours vous seront précisés directement par l'enseignante.

L'école accueillera les élèves de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30.

Les arrivées seront échelonnées suivant un horaire <u>qu'il vous sera demandé de respecter</u> afin d'éviter les attroupements sur la voie publique et faciliter le maintien obligatoire des distanciations sanitaires.

Il sera demandé à un premier groupe d'arriver entre 8h30 et 8h45 et ensuite entre 8h45 et 9h pour les suivants. Ces informations seront transmises aux familles dont les enfants seront accueillis par l'enseignante. L'entrée dans l'établissement se fera par le portail de service de la rue Barrit.

Les enfants seront déposés au portail, mais il vous sera impossible de rentrer dans l'établissement.

Nous vous demandons le plus grand civisme afin de respecter le protocole de circulation mis en place.

De plus merci de bien garder à l'esprit que vous ne pourrez pas vous garer sur les trottoirs ni vous arrêter en voiture devant le portail pour déposer ou récupérer vos enfants, et cela pour des raisons de sécurité et afin de ne pas bloquer la circulation. La police municipale ou la gendarmerie devraient nous apporter leur soutien.

Attention, il ne pourra y avoir aucun retard, à partir de 9h plus personne ne pourra ouvrir le portail pour récupérer des élèves.

Pour la sortie, nous fonctionnerons de la même manière mais dans le sens inverse, nous vous communiquerons un horaire précis qui s'étendra de 16h30 à 17h.

Là encore, nous comptons sur votre civisme et votre ponctualité. **En l'absence de garderie, nous ne pourrons pas tolérer de retard.** 

Concernant la restauration, celle-ci ne pourra être mise en place tout de suite. Nous vous demanderons donc de fournir un pique-nique à vos enfants pour le jeudi 14, le vendredi 15, le lundi 18 et mardi 19 mai.

Les frais de cantine seront déduits pour les demi-pensionnaires, les frais fixes inhérents à la surveillance restent à charge.

Attention, compte tenu du protocole sanitaire imposé, le sac repas ne pourra pas être stocké dans les chambres froides en raison des risques de contamination. De plus, il est demandé à vos enfants d'être le plus autonomes quant à leur pique-nique (capable d'ouvrir seul sa boîte de pique-nique, etc...), d'apporter une petite bouteille d'eau ou gourde (qu'ils sont capables d'ouvrir seul également) et leurs couverts.

Croyez bien qu'il ne s'agit pas là de notre initiative, mais bien de ce qui nous est imposé pour des raisons sanitaires évidentes.

Pour les enfants de maternelle, il vous est également demandé de vêtir vos enfants de telle manière qu'ils puissent être autonomes et que chacun puisse ranger son doudou ou sa peluche individuellement.

Par ailleurs, je vous rappelle ici les gestes barrières qui rythmeront les journées :

- Port du masque ou d'une visière pour les adultes de l'école (les enfants n'ont pas l'obligation d'en être munis)
- Lavage ou désinfection des mains dès leur entrée dans l'établissement et ce plusieurs fois par jour
- Contacts physiques proscrits: distance d'un mètre minimum à tenir entre les élèves partout: récréation, classe, cantine... (les enfants seront assis à des tables individuelles placées à un mètre les unes des autres).
- Passage aux toilettes en individuel
- Venir avec le strict nécessaire pour travailler, impossibilité de prêt ou d'échange de matériel (jeux, crayons, livres...) entre les élèves
- Rappels fréquents aux gestes barrières par les adultes
- Nettoyage et désinfection des locaux et des sanitaires plusieurs fois par jour.

En cas de symptômes, l'enfant sera isolé dans une pièce, muni d'un masque et vous serez contactés immédiatement pour venir le chercher, merci de rester joignable à tous moments.

Dans ce cadre, je tiens à rappeler que vous jouez un rôle essentiel dans le retour de vos enfants dans les écoles. Vous vous engagez, notamment, à ne pas mettre vos enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou sa famille. Vous êtes invités à prendre la température de vos enfants avant le départ à l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8° ou plus) l'enfant ne doit pas se rendre à l'école. Par ailleurs il vous est demandé en complément de l'école, d'éduquer et de sensibiliser au maximum vos enfants aux gestes barrières.

Les conditions particulières de reprise nécessitent que chaque enfant comprenne les conditions et les règles de fonctionnement, ainsi que l'exigence du respect de celles-ci permettant un retour à l'école. Nous ne sommes pas dans un temps qui nous permettra de gérer les incivilités. En cas de comportement inapproprié, l'exclusion de ces temps d'accueil sera envisagée.

Vous l'aurez compris, malheureusement, en aucun cas, la reprise de « l'école » du 14 mai sera une reprise de l'école comme avant.

Nous vous remercions pour votre confiance.

Cordialement

Pour l'Equipe de Saint Charles Le Chef d'Etablissement HENON Yann